

Fiche de conseils sur la COVID-19 pour les directions d'école

Que faire si une personne se trouvant à l'école présente des symptômes

Si un **élève**, un **membre du personnel** ou un **visiteur** manifeste des symptômes alors qu'il se trouve à l'école, veuillez suivre les étapes suivantes :

1. Isolez la personne immédiatement. Fournissez-lui de l'équipement de protection individuelle (EPI).

- Placez la personne dans la salle d'isolement ou la zone désignée à cette fin pour la séparer des autres personnes présentes dans l'école.
- Remettez-lui un masque médical et demandez-lui de le porter. Si la personne porte un masque en tissu ou un couvre-visage, celui-ci doit être placé dans un sac ou un contenant scellé pour qu'elle le rapporte chez elle.
- Si la personne est un élève, exercez une surveillance conformément à la politique de l'école. Toute personne chargée de la surveillance doit porter de l'EPI, c'est-à-dire un masque médical et un dispositif de protection des yeux (p. ex. un écran facial). Elle portera également des gants et une blouse, si nécessaire.
- Tâchez de réconforter l'élève pendant qu'il attend.
- Si plusieurs personnes utilisent l'espace, assurez-vous qu'elles maintiennent une distance de deux mètres entre elles, dans la mesure du possible.
- Autant que possible, toute personne qui entre en contact avec la personne qui présente des symptômes doit maintenir une distance de deux mètres et utiliser l'EPI fourni.
- Si la personne qui présente des symptômes est un enseignant, un autre membre du personnel ou un visiteur, elle peut quitter immédiatement les lieux et rentrer chez elle à pied ou à bord de son véhicule personnel, si elle est en état de le faire. Remettez-lui le [feuillet du Bureau de santé du district de Thunder Bay](#) indiquant les instructions à suivre (voir étape 3).

2. Communiquez avec un parent, un gardien ou la personne à appeler en cas d'urgence pour l'informer des symptômes de l'élève et l'aviser de venir chercher l'élève le plus tôt possible.

- Si un élève présente des symptômes, il faudra que quelqu'un vienne le chercher et le ramène chez lui. Il ne doit pas utiliser le transport scolaire ou public et il ne peut pas fréquenter une garderie ou participer à un programme parascolaire.
- Les élèves plus âgés qui sont en mesure de rentrer chez eux par leurs propres moyens (à pied ou à vélo, par exemple) peuvent le faire si l'école et le parent, le gardien ou la personne à appeler en cas d'urgence en ont convenu ainsi.
- Il est recommandé que les personnes qui présentent des symptômes se soumettent au test de dépistage de la COVID-19. Ce test se fait généralement à un centre d'évaluation local. Vous trouverez les renseignements concernant les centres d'évaluation locaux sur le [site Web du Bureau de santé du district de Thunder Bay](#).

3. Assurez-vous de ce qui suit en attendant que quelqu'un vienne chercher l'élève.

- Toute personne qui s'occupe de la personne symptomatique doit maintenir une distance de deux mètres avec celle-ci, dans la mesure du possible, et utiliser l'EPI approprié.
- Les mesures d'hygiène des mains et d'hygiène respiratoire doivent être appliquées pendant que l'élève attend qu'on vienne le chercher. Des papiers-mouchoirs peuvent être fournis pour veiller au respect de l'étiquette respiratoire. Veillez à ce que les papiers-mouchoirs soient éliminés comme il se doit et à ce que les pratiques d'hygiène des mains soient respectées.
- Remettez à l'élève le [feuillet du Bureau de santé du district de Thunder Bay](#) expliquant les prochaines étapes.
- Veillez à ce que l'espace soit nettoyé et désinfecté entre les utilisations ainsi qu'à intervalles réguliers tout au long de la journée.

4. Prochaines étapes recommandées par le Bureau de santé du district de Thunder Bay.

- Toute personne qui a été en contact étroit avec la personne symptomatique pendant qu'elle était à l'école peut tout de même continuer à travailler ou à fréquenter l'école. Cependant, comme d'habitude, chaque personne doit surveiller ses symptômes et s'autoévaluer quotidiennement.
- On invite les écoles à offrir à tout élève qui doit s'absenter en raison de ses symptômes la possibilité de poursuivre son apprentissage en ligne ou à distance, dans la mesure du possible.
- Les personnes dont le résultat au test de dépistage de la COVID-19 est négatif doivent être exclues de l'école pendant 24 heures après la disparition des symptômes. L'employé ou l'élève ne doit pas être tenu de présenter un billet du médecin ou une preuve que ses résultats sont négatifs pour être autorisé à retourner à l'école.
- Le Bureau de santé du district de Thunder Bay communiquera avec les élèves, les membres du personnel et les visiteurs qui ont été exposés à un cas confirmé de COVID-19.

- Toute personne ayant obtenu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 ne pourra retourner à l'école tant qu'elle n'en aura pas reçu l'autorisation de la part du Bureau de santé du district de Thunder Bay. Le personnel du bureau de santé informera l'école de la date à laquelle la personne sera autorisée à retourner à l'établissement.

Pour toute question ou préoccupation urgente concernant la COVID-19, veuillez communiquer par courriel à l'adresse covidschools@tbdhu.com afin d'obtenir une réponse rapidement.

Tous les membres du personnel et les élèves doivent surveiller leurs symptômes et s'autoévaluer quotidiennement.

***On s'emploie activement à mettre au point les processus et les directives en vue de la réouverture des écoles. Le présent document pourrait être modifié à la lumière de nouvelles informations, preuves ou directives. Toute modification apportée au présent document sera communiquée aux partenaires des conseils scolaires locaux et affichée sur le site Web du Bureau de santé du district de Thunder Bay.